



**Habitat
Jeunes**
Île-de-France

FOCUS TERRITORIAL

PARIS

**Une offre importante mais qui reste insuffisante
face à des besoins massifs pour loger les jeunes**



Habitat Jeunes Île-de-France : qui sommes-nous ?

Principal acteur du logement des jeunes en Île-de-France, le réseau Habitat Jeunes francilien regroupe 40 structures adhérentes – principalement associatives – **qui gèrent 135 résidences en 2026, représentant près de 14 000 logements.** Ces résidences sont en majorité des RS-FJT, soit des Résidences Sociales Foyer de Jeunes Travailleurs. Elles accueillent et accompagnent des jeunes de 16 à 30 ans en début de parcours professionnel ou professionnalisant.

Avec les plus de 700 salarié-es engagé-es au sein du réseau, notre volonté commune est d'offrir **un cadre de logement adapté aux jeunes en mobilités**, de **les accompagner vers une autonomie** leur permettant de prendre toute leur place dans la société. Grâce à cette approche originale, nos projets offrent tellement plus que du logement : c'est **un tremplin vers l'autonomie pour les jeunes mais aussi un levier de développement pour les territoires !**

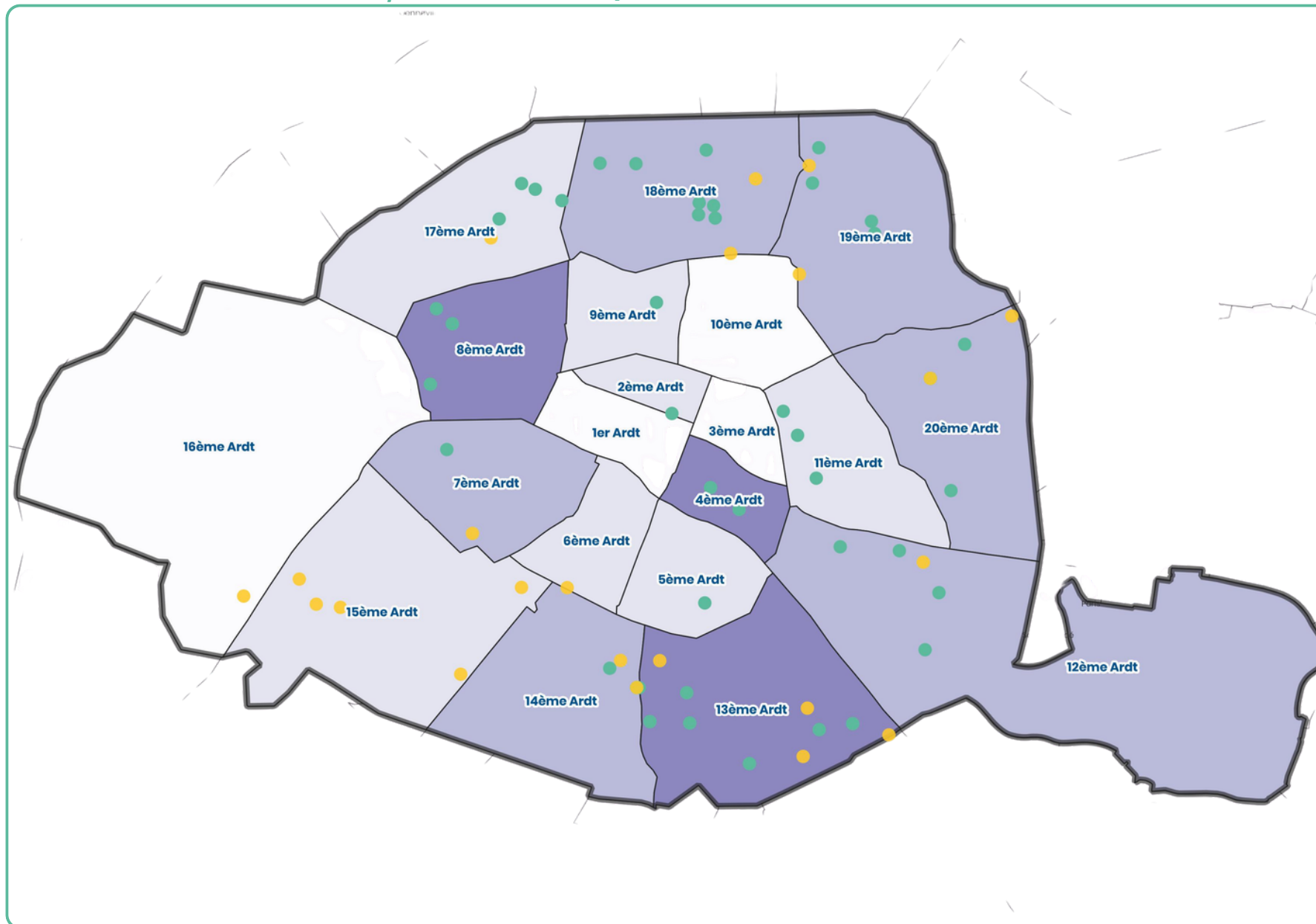
Loger les jeunes franciliens et franciliennes : un besoin de plus en plus pressant

Pour répondre au besoin massif de logement abordable pour les jeunes travailleurs et travailleuses, l'URHAJ Île-de-France a mené une enquête pour tâcher d'identifier les territoires prioritaires en termes d'implantation de nouvelles résidences.

Avec seulement 12% de la demande satisfaite à l'échelle régionale, il est urgent de relancer le développement d'une offre nouvelle en logement pour les jeunes, en ciblant en priorité les territoires qui ont une offre insuffisante.



LOCALISATION DE L'OFFRE DE FJT/RSJA ET TAUX D'ÉQUIPEMENT PAR ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS



- Frontières de la Ville de Paris
- Contours des arrondissements
- Autres communes de la région

- RSJA
- Résidence-FJT

Nombre de places en FJT/RSJA pour 1 000 jeunes

- 0
- 1-10
- 10-20
- 20-30

1- Le territoire

Paris constitue un territoire prioritaire pour le développement de solutions de logement social à destination du public jeune.

D'abord, parce que la ville accueille de nombreux jeunes au début de leur parcours d'emploi et de formation. La capitale accueille plusieurs centaines de milliers d'étudiants, de jeunes diplômé-e-s, d'alternants et de jeunes actif-ve-s, attiré-e-s par la richesse de son offre de formation ainsi que par le dynamisme de son marché de l'emploi. Le territoire concentre un nombre exceptionnel d'établissements d'enseignement supérieur, de centres de recherche et d'organismes de formation qui génèrent des besoins importants en matière de logement temporaire. Par ailleurs, une partie des jeunes parisiens est confrontée à des situations de précarité, notamment dans les quartiers populaires du nord et de l'est de la capitale, où les difficultés d'accès au logement viennent renforcer les inégalités sociales.

L'économie parisienne repose sur un tissu particulièrement diversifié et constitue le principal bassin d'emploi de France. Les administrations publiques, les sièges sociaux de grandes entreprises, les services financiers, le commerce, le tourisme, la culture, le numérique, la santé, l'enseignement supérieur et la recherche y sont fortement représentés. Cette concentration d'activités attire quotidiennement de nombreux jeunes en emploi, en stage ou en alternance, dont les besoins en logement sont souvent incompatibles avec les niveaux de loyers pratiqués sur le marché privé.

L'accès au logement constitue l'un des principaux défis pour les jeunes à Paris. La capitale se caractérise par des prix immobiliers et des loyers parmi les plus élevés de France, limitant fortement les possibilités d'accès à un logement autonome pour les étudiants, alternants et jeunes actifs. Cette tension est renforcée par la structure du parc résidentiel : **la moitié des ménages parisiens est composée d'une seule personne**, ce qui accroît la demande pour les petits logements, particulièrement recherchés par les jeunes. Malgré un parc social important, la demande demeure très supérieure à l'offre disponible et les délais d'attribution restent particulièrement longs. Dans ce contexte, le développement de solutions de logement temporaire, telles que les Foyers de Jeunes Travailleurs, apparaît comme un levier essentiel pour sécuriser les parcours résidentiels et faciliter l'accès à l'emploi et à la formation.

2- Les opportunités de développement

L'attractivité universitaire, économique et touristique de Paris renforce la nécessité de développer des solutions de logement adaptées aux jeunes. Si la capitale dispose de 43 résidences - Foyers de Jeunes Travailleurs et de 26 Résidences Sociales Jeunes Actifs, ce niveau d'équipement ne permet pas de répondre pleinement aux besoins du territoire. Plusieurs secteurs apparaissent encore insuffisamment couverts par l'offre Habitat Jeunes. Le 10^e et le 16^e arrondissement ne disposent d'aucune structure, malgré leur forte attractivité.

La situation est comparable dans plusieurs arrondissements à vocation touristique, qui offrent pourtant de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes. Par ailleurs, les arrondissements déjà équipés présentent souvent une capacité insuffisante au regard de la demande : les 12^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements comptent ainsi entre 10 et 20 places en FJT pour 1 000 jeunes, ce qui encourage à y développer davantage l'offre.



La résidence-FJT La Cité des Fleurs de l'Association Lou Cantou (Paris 17)



Retrouvez notre état des lieux complet à l'échelle de l'ensemble de l'Île-de-France, les autres fiches "Focus territorial" ainsi que l'ensemble des ressources de l'URHAJ Île-de-France en accès libre.

> habitatjeunes-idf.fr/ressources/developpement-haj-2026



Habitat Jeunes Île-de-France

166 rue de Charonne - 75011 Paris

www.habitatjeunes-idf.fr

01 42 16 86 66 / contact@urhaj-idf.fr



Réalisé avec le soutien de la Drihl Île-de-France



Septembre 2026